



ÉIRE

IRISH REPUBLICAN BROTHERHOOD

Catégorie : Licence pour la compétence des tribunaux souverains du Dáil Éireann

Numéro de la catégorie : 104 des 104 émis

Numéro de licence : 21-1-23A

ATTENDU QUE : une licence pour la compétence des tribunaux souverains du Dáil Éireann pour la République souveraine de l'Éire a été accordée pour la première fois par l'Irish Republican Brotherhood (IRB ou la Fraternité républicaine irlandaise en français), le 21 janvier 1919, pour un an moins un jour

ET que la licence pour la compétence des tribunaux souverains du Dáil Éireann pour la République souveraine de l'Éire est renouvelée chaque année par l'IRB, le 21 janvier, pour un an moins un jour, depuis les 103 dernières années

ET si bien que la compétence des tribunaux souverains du Dáil Éireann pour la République souveraine de l'Éire solidairement avec le décret 22-8-22 de l'IRB est perpétuée

IL convient par la présente d'autoriser que la licence numéro 104 pour la compétence des tribunaux souverains du Dáil Éireann pour la République souveraine de l'Éire soit ce jour, le 21 janvier 2023, confiée à l'IRB pour le peuple irlandais.

John Declan Flanagan

Président du conseil

Brendan Kelly

Vice-président du conseil

Kevin Taylor

Trésorier

Howard Hughes

Secrétaire

William James McGuire

Président

Ar son na hÉireann agus a Clainne

